



Et si c'était vous?



#### EMPLOYEUR

Ville de Saint-Jérôme

Service de l'urbanisme et du développement durable  
10, rue Saint-Joseph

#### TYPE DE POSTE

Poste syndiqué (col blanc)  
Temporaire  
(R-810)  
Affichage externe

#### HORAIRE

31,5 heures par semaine  
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

#### RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur :  
De 38,56 \$ à 41,56 \$/h  
Classe 16

#### DATES POUR POSTULER

Du 27 août au 10 septembre 2024  
[vsj.ca/emplois](https://vsj.ca/emplois)

## TECHNICIEN À L'INFORMATION, AUX PERMIS ET AUX INSPECTIONS

*Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés? Vous voulez faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et enrichir vos connaissances? Vous recherchez un environnement offrant de la reconnaissance et des chances d'avancement? Nous avons des possibilités!*

Sous la responsabilité d'un membre de la direction ou du personnel-cadre du Service de l'urbanisme et du développement durable, le titulaire du poste agit à titre de répondant auprès des citoyens. Il procède également à l'application des règlements municipaux, à la délivrance des permis de construction et des certificats d'autorisation et il accompagne les requérants dans leurs différentes demandes.

#### VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Accueillir les citoyens et les professionnels, les renseigner, les conseiller et les assister pour l'application des règlements municipaux et autres lois ou règlements connexes;
- Recevoir les demandes de permis et de certificats d'autorisation ainsi que les plans et autres documents afférents, en faire une analyse préliminaire et s'assurer d'avoir tous les éléments requis, et ce, en conformité avec les exigences provinciales et municipales;
- Communiquer avec les requérants, lorsque requis, pour obtenir les renseignements nécessaires pour compléter leur dossier;
- Délivrer les permis et les certificats d'autorisation; Effectuer des analyses de conformité réglementaire dans le cadre de demandes discrétionnaires ou d'avant-projet;
- Recevoir et traiter les plaintes, et ordonner, lorsque nécessaire, la fermeture d'un établissement;
- Visiter et inspecter le territoire afin de s'assurer du respect des règlements municipaux;
- Communiquer avec les plaignants et les contrevenants et les rencontrer, lorsque requis;

- Donner des constats d'infraction, lorsque requis;
- Préparer les dossiers et témoigner, s'il y a lieu, à la cour lors d'infraction aux règlements ou pour des dossiers litigieux;
- S'assurer d'avoir des dossiers complets lors de recours en justice pour lesquels la Ville est mise en cause et signer les dénonciations;
- Valider la conformité des travaux visés par un permis ou un certificat;
- Effectuer des recherches dans les archives en lien avec des demandes de renseignements pour des propriétés;
- Coordonner le suivi des dossiers avec les intervenants des différents services municipaux;
- Attribuer les numéros d'immeubles;
- Participer aux réunions du service et à divers comités, fournir toutes les informations pertinentes et assurer les suivis administratifs, lorsque requis.

## NOTRE CANDIDAT IDÉAL

- Est titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans les domaines suivants (ou tout autre domaine jugé connexe) : technologie de l'architecture, aménagement du territoire, urbanisme;
- Détient une carte ASP (un atout).

## VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du [site Web de la Ville de Saint-Jérôme](https://www.vsj.ca), en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme. Les candidatures doivent être déposées avant le **10 septembre 2024, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à [vsj.ca/emplois](https://vsj.ca/emplois)

